

H. -- CHRONIQUES

L'activité du Maroc dans l'ordre de la législation et de la réglementation

4^{me} trimestre 1953

I. -- QUESTIONS ECONOMIQUES

Textes d'ensemble

- Arrêté viziriel du 15 septembre 1953 modifiant l'arrêté viziriel du 17 mai 1952 fixant les conditions d'application du dahir du 21 avril 1951 relatif à l'application au Maroc de l'article 31 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre (B.O. du 9 octobre 1953).
- Arrêté viziriel du 9 septembre 1953 complétant l'arrêté viziriel du 22 septembre 1953 fixant les modalités d'application du dahir du 16 octobre 1951 sur les sociétés coopératives d'habitation (B.O. du 16 octobre 1953).
- Dahir du 16 septembre 1953 modifiant et complétant le dahir du 16 octobre 1951 sur les sociétés coopératives d'habitation (B.O. du 23 octobre 1953).
- Dahir du 30 septembre 1953 modifiant l'annexe I du dahir du 31 mars 1919 formant code de commerce maritime (B.O. du 30 octobre 1953).
- Dahir du 30 septembre 1953 relatif à la réparation par l'Etat chérifien des dommages causés par des troubles à l'ordre public (B.O. du 13 novembre 1953).
- Dahir du 21 octobre 1953 abrogeant le dahir du 14 mai 1952 complétant : 1° le dahir du 7 février 1944 sur l'organisation des tribunaux du Chrâa dans l'Empire chérifien ; 2° le dahir du 14 mars 1938 sur la protection des mineurs et autres incapables (B.O. du 13 novembre 1953).
- Dahir du 24 octobre 1953 formant code pénal marocain (B.O. du 19 novembre 1953).
- Dahir du 24 octobre 1953 formant code de procédure pénale (B.O. du 19 novembre 1953).
- Dahir du 24 octobre 1953 formant code de procédure pénale (B.O. du 19 novembre 1953).
- Dahir du 24 octobre 1953 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la justice makhzen (B.O. du 19 novembre 1953).
- Dahir du 24 octobre 1953 fixant les statuts des magistrats des tribunaux makhzen (B.O. du 19 novembre 1953).
- Arrêté résidentiel du 18 décembre 1953 modifiant et complétant l'arrêté résidentiel du 12 avril 1941 organisant l'office de la famille française (B.O. du 25 décembre 1953).

II. -- AGRICULTURE

A. -- GÉNÉRALITÉS

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 20 octobre 1953 déclarant le territoire de l'Empire chérifien envahi par les acridiens (B.O. du 23 octobre 1953).

B. -- CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

Arrêté viziriel du 7 octobre 1953 modifiant l'arrêté viziriel du 31 juillet 1935 fixant les taux d'analyse de blés tendres, effectués par le centre de recherches agronomiques en vue de rechercher la valeur boulangère (B.O. du 30 octobre 1953).

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 6 novembre 1953 fixant le régime du riz de la production locale et des riz d'importation pour la campagne 1953-1954 (B.O. du 20 novembre 1953).

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 23 novembre 1953 fixant les quantités de blés que les minoteries soumises au régime du dahir du 21 janvier 1937 sont autorisées à mettre en œuvre pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1953 (B.O. du 27 novembre 1953).

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 9 novembre 1953 relatif à l'emploi du lindane pour la désinsectisation des graines de céréales et de légumineuses (B.O. du 4 décembre 1953).

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 8 décembre 1953 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1953 fixant les quantités de blés que les minoteries soumises au régime du dahir du 21 janvier 1937 sont autorisées à mettre en œuvre pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1953 (B.O. du 18 décembre 1953).

C. -- VINS ET ALCOOLS

Arrêté viziriel du 4 novembre 1953 portant modification de l'arrêté viziriel du 16 juillet 1938 relatif à l'organisation du bureau des vins et alcools (B.O. du 18 décembre 1953).

D. — ELEVAGE ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Arrêté du directeur de l'agriculture et des forêts du 22 octobre 1953 modifiant l'arrêté directorial du 20 janvier 1938 prescrivant les mesures à prendre en vue de la prophylaxie de la tuberculose des bovidés (B.O. du 30 octobre 1953).

Dahir du 25 novembre 1953 complétant le dahir du 13 juillet 1914 édictant des mesures pour garantir les animaux domestiques contre les maladies contagieuses (B.O. du 25 décembre 1953).

E. — FORÊTS

(Pour mémoire)

F. — PRODUITS DIVERS

(Pour mémoire)

III. — COMMERCE ET INDUSTRIE

A. — GÉNÉRALITÉS

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 25 septembre 1953 fixant le prix maximum du sucre (B.O. du 9 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 9 septembre 1953 modifiant l'arrêté viziriel du 29 août 1944 réglementant la fabrication et la vente des savons (B.O. du 16 octobre 1953).

Dahir du 16 septembre 1953 autorisant la vente des immeubles domaniaux aux enchères publiques (B.O. du 23 octobre 1953).

Dahir du 16 septembre 1953 modifiant le dahir du 25 février 1941 sur la réglementation et le contrôle des prix (B.O. du 23 octobre 1953).

Arrêté du directeur du commerce et de la marine marchande du 27 octobre 1953 relatif au contrôle technique à l'exportation des produits, autres que les grains et les farines de poisson, destinés à l'alimentation du bétail (B.O. du 6 novembre 1953).

Dahir du 5 novembre 1953 modifiant le dahir du 12 novembre 1932 relatif au régime des tabacs au Maroc (B.O. du 27 novembre 1953).

Dahir du 7 novembre 1953 relatif à la vente des immeubles domaniaux de l'habitat (B.O. du 27 novembre 1953).

Dahir du 10 novembre 1953 réglementant les industries de trituration et d'extraction de graines oléagineuses et de raffinage des huiles comestibles (B.O. du 27 novembre 1953).

B. — PÊCHE ET CHASSE

Dahir du 16 septembre 1953 modifiant le dahir du 2 juin 1950 créant un conseil supérieur de la chasse et un fonds de la chasse (B.O. du 30 octobre 1953).

C. — TRANSPORTS

(Pour mémoire)

D. — MINES

Arrêté viziriel du 9 septembre 1953 modifiant et complétant l'arrêté viziriel du 18 février 1938 portant règlement général sur l'exploitation des mines, autres que les mines de combustibles (B.O. du 16 octobre 1953).

IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES

A. — GÉNÉRALITÉS

(Pour mémoire)

B. — BUDGET

Dahir du 16 septembre 1953 portant ouverture de crédits additionnels et modification au budget général de l'Etat (B.O. du 23 octobre 1953).

Dahir du 16 septembre 1953 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1952 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1953 de la région de Rabat (B.O. du 20 novembre 1953).

Dahir du 16 septembre 1953 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1952 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1953 de la région de Meknès (B.O. du 20 novembre 1953).

Dahir du 16 septembre 1953 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1952 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1953 de la région d'Oujda (B.O. du 20 novembre 1953).

Dahir du 7 octobre 1953 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1952 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1953, de la région de Fès (B.O. du 20 novembre 1953).

Dahir du 2 décembre 1953 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1952 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1953 de la région de Marrakech (B.O. du 25 décembre 1953).

C. — IMPÔTS ET TAXES

Arrêté viziriel du 10 septembre 1953 modifiant les taux des surtaxes aériennes applicables aux correspondances officielles urgentes à destination de divers pays (B.O. du 2 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 10 septembre 1953 fixant les taux des surtaxes aériennes applicables aux correspondances privées à destination de divers pays (B.O. du 2 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 7 octobre 1953 portant modification des taxes de colis postaux avion dans les relations du Maroc avec la France continentale, la Corse et la Sarre (B.O. du 16 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 7 octobre 1953 modifiant les taux spécifiques fixés au dahir du 29 avril 1953 modifiant le dahir du 28 février 1948 portant fixation du taux de certains impôts indirects (B.O. du 23 octobre 1953).

Dahir du 21 octobre 1953 modifiant le dahir du 12 novembre 1952 modifiant et complétant le dahir du 24 juillet 1918 portant réglementation de la taxe urbaine (B.O. du 13 novembre 1953).

Arrêté du directeur des travaux publics du 7 octobre 1953 modifiant l'arrêté directorial du 9 février 1953 fixant les taxes de remorquage, aconage, magasinage et autres opérations dans le port de Port-Lyautey (B.O. du 20 novembre 1953).

Arrêté du directeur des travaux publics du 15 octobre 1953 fixant les taux des taxes à appliquer dans le port de Mogador (B.O. du 20 novembre 1953).

Arrêté du directeur des travaux publics du 15 octobre 1953 fixant les taux des taxes à appliquer dans le port de Mazagan (B.O. du 20 novembre 1953).

Dahir du 11 novembre 1953 relatif à la répression des fraudes en matière de douanes et impôts intérieurs de consommation (B.O. du 4 décembre 1953).

Arrêté du directeur des travaux publics du 10 novembre 1953 complétant l'arrêté du 9 février 1953 fixant les taxes de remorquage, aconage, magasinage et autres opérations dans le port d'Agadir (B.O. du 11 décembre 1953).

D. — EMPRUNTS

Dahir du 16 septembre 1953 autorisant l'émission d'emprunts de l'Energie électrique du Maroc pour un montant nominal maximum de dix milliards (10.000.000.000) de francs (B.O. du 23 octobre 1953).

Arrêté du directeur des finances du 18 novembre 1953 pris pour l'application du dahir du 23 février 1953 modifiant le dahir du 15 avril 1950 autorisant le Gouvernement chérifien à émettre des bons d'équipement à deux, trois ou quatre ans (B.O. du 20 novembre 1953).

Arrêté du directeur des finances du 1^{er} décembre 1953 fixant les modalités d'un emprunt à long terme d'un montant nominal de 500.000.000 de francs que l'Energie Electrique du Maroc est autorisée à contracter (B.O. du 4 décembre 1953).

Dahir du 10 décembre 1953 portant modification du dahir du 16 septembre 1953 autorisant l'émission d'emprunts de l'Energie électrique du Maroc pour un montant nominal maximum de 10 milliards de francs (B.O. du 18 décembre 1953).

E. — CRÉDITS

Arrêté du directeur des finances du 21 septembre 1953 complétant l'arrêté du 12 juin 1953, fixant, pour certains produits de la récolte 1953, le pourcentage garanti par l'Etat sur les avances consenties à l'Union des docks-silos, aux coopératives indigènes agricoles et aux sociétés coopératives agricoles marocaines, ainsi que le montant de l'avance par quintal donné en gage (B.O. du 2 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 4 novembre 1953 fixant les conditions d'application du dahir du 31 janvier 1953 complétant le dahir du 13 mai 1937 portant création des caisses régionales d'épargne et de crédit indigène et de la caisse centrale de crédit et de prévoyance indigène (B.O. du 27 novembre 1953).

Arrêté résidentiel du 27 novembre 1953 modifiant l'arrêté résidentiel du 10 décembre 1943 déterminant les condi-

tions d'application du dahir du 9 décembre 1943 accordant des majorations et des allocations aux victimes d'accidents du travail ou à leurs ayants droit (B.O. du 11 décembre 1953).

Arrêté résidentiel du 28 novembre 1953 modifiant l'arrêté résidentiel du 2 mars 1948 relatif à la détermination des rentes des victimes d'accidents du travail ou de leurs ayants droit (B.O. du 11 décembre 1953).

Décision du directeur du travail et des questions sociales du 26 novembre 1953 modifiant la décision directoriale du 23 septembre 1949 déterminant le taux de la majoration à accorder aux victimes d'accidents du travail atteintes d'une incapacité totale les obligeant, pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne (B.O. du 11 décembre 1953).

V. — QUESTIONS SOCIALES

A. — ORGANISATION ET PROTECTION DU TRAVAIL

Arrêté viziriel du 21 janvier 1953 portant organisation du travail à bord des navires affectés à la navigation maritime (B.O. du 2 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 9 septembre 1953 relatif au contrôle de l'application de la législation du travail dans les établissements de l'Etat et des municipalités (B.O. du 16 octobre 1953).

Arrêté viziriel du 9 septembre 1953 modifiant et complétant le tableau annexé à l'arrêté viziriel du 29 décembre 1951 relatif aux prix de remboursement de la journée d'hospitalisation dans les formations sanitaires civiles du Protectorat (B.O. du 16 octobre 1953).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales du 27 novembre 1953 modifiant l'arrêté directorial du 28 août 1950 portant fixation du tarif des frais d'hospitalisation en matière d'accidents du travail (B.O. du 4 décembre 1953).

Arrêté viziriel du 4 novembre 1953 fixant la participation des municipalités aux dépenses occasionnées par l'hospitalisation des Marocains admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite (B.O. du 4 décembre 1953).

Arrêté du directeur du travail et des questions sociales du 30 novembre 1953 déterminant les taxes à percevoir, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1954, pour l'alimentation des fonds créés par la législation marocaine sur les accidents du travail (B.O. du 25 décembre 1953).

B. — SALAIRES

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 30 octobre 1953 portant augmentation du salaire minimum (B.O. du 6 novembre 1953).

Arrêté du directeur des finances du 18 décembre 1953 modifiant l'arrêté du 20 novembre 1941 fixant, pour certaines professions, le taux de la déduction à effectuer à titre de frais professionnels, sur les rémunérations possibles du prélèvement institué par le dahir du 30 octobre 1939 (B.O. du 25 décembre 1953).